



PRODUITS CHIMIQUES GILCO INC.
4001 INDUSTRIEL BOULEVARD
LAVAL; H7L 4S3; QUEBEC
CANADA 514-858-7777

PRODUIT: MAJESTI = 11111-BT201 DÉCAPANT D'ACIER INOXYDABLE 397G



Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... MANUFACTURED FOR:
THE BETTER THAN CORPORATION
PO BOX 89
VAUGHAN
ONTARIO
CANADA
L4K 1Y8
905-669-9855

NOM DE PRODUIT..... 11111-BT201 DÉCAPANT D'ACIER INOXYDABLE 397G
FAMILLE CHIMIQUE..... ORGANIQUE.
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 11111-BT201 DÉCAPANT D'ACIER INOXYDABLE 397G
USAGE DE PRODUIT..... NETTOYEUR.
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 07-278.

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
SPIRITUEUX MINÉRAUX INODORES	30-60	100 ppm	64742-48-9	>5000 mg/kg RAT - ORALE	NON DISPONIBLE
HEPTANE	10-30	400 ppm	142-82-5	>15000 mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE
ISOPROPANOL	1-5	400 ppm	67-63-0	>4720 mg/kg RAT - ORALE	12000 ppm (8 h) RAT - INHAL
ISOBUTANE	7-13	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	10-30	1000 ppm	74-98-6	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... NON DISPONIBLE.

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLERS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE. ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

POINT D'ECLAIR (C), EN COUPELLE FERMEE .. TAG..... LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'HEPTANE @ -4C.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 9.5.
(% VOLUME)

SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE..... 0.6.
(% VOLUME)

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.
SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.
PRODUITS DE COMBUSTION

PRODUIT: 11111-BT201 DÉCAPANT D'ACIER INOXYDABLE 397G**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

PRODUITS..... VAPEUR ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL
 EST CLASSEE COMME:..... >15cm MAIS <100cm .
 RETOUR DE FLAMME..... NON DÉTERMINÉ.

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ÉLOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATÉRIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS. AÉRER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
 FUITE/DEVERSEMENT

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER À L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR, ÉTINCELLES, OU FLAMMES.
 CONTRÔLES D'INGÉNIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR DE FAÇON CONTINUE.
 PRECAUTIONS À PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AÉRÉ, DONT LA TEMPÉRATURE D'EXCÈDE PAS
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE 50 DEG C.
 MATIÈRES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION À L'INTÉRIEUR DE FAÇON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE À CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU ÉGALÉ).
 YEUX/TYPE..... VERRÉS DE SÉCURITÉ.
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS.

Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE..... AEROSOL.
 APPARENCE..... CLAIR.
 ODEUR..... HYDROCARBURES.
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.
 PRESSION DE VAPEUR(P_{SIG})(AER)..... 55-65.
 @ 20 C
 POINT D'ÉBULLITION..... BASED ON HEPTANE @ 90.6C & ISOPAR K @ 197C.
 TAUX D'ÉVAPORATION..... MOINS DE 1.
 ACÉTATE DE BUTYLE NORMALE
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.
 (PAR POIDS)
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C)..... NON DISPONIBLE.
 pH..... NON APPLICABLE.
 DENSITÉ (LIQUIDE)..... 0.73-0.76 .
 COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE.... NON DISPONIBLE.
 POINT DE CONGÉLATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.
 % DE LA VOLATILITÉ DE AEROSOL..... 99-100.
 (PAR POIDS)
 DENSITÉ (AEROSOL)..... 0.66-0.74.

Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

PRODUITS DANGEREUX DE
 DÉCOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 STABLE CHIMIQUEMENT:
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.
 COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.
 NO, LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.
 REACTIVITÉ, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... NON APPLICABLE.
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGÉREUSE.. NE SE PRODUIRA PAS.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.
 IRRITATION DU PRODUIT..... PEU CONSIDÉRABLE.
 CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. INCONNU(E).
 CANCÉROGÉNÉCITÉ DU PRODUIT..... LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCÉROGÈNES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
 TERATOGENÈSE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.
 MUTAGÈNESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.

PRODUIT: MAJESTI = 11111-BT201 DÉCAPANT D'ACIER INOXYDABLE 397G**Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUE**

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU. MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORTCLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN:1950, CLASS 2.1).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2B.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 2.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.**RÈGLEMENTS U.S.**NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE..... B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 2.
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE DROIT-A-CONNAISSENT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
% DE LA VOC DE AEROSOL (w/w)..... 77-78.
TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**NOTICE DE BETTER THAN CORPORATION..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BETTER THAN CORPORATION BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES. ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BETTER THAN CORPORATION N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.
PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES
DATE DE PRÉPARATION SEP01/10